

A l'attention de Monsieur le Préfet  
Préfecture du Nord  
Bureau des Installations Classées  
12 Rue Jean sans Peur  
CS 20003  
59039 LILLE CEDEX

Neuve-Eglise, le 8/7/2019

**ACCORD POUR LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS**

**Objet :** Demande d'autorisation environnementale d'une installation classée – Communes de Saint-Georges-sur-l'Aa et Bourbourg – Groupe CLAREBOUT

Monsieur Le Préfet,

Nous avons l'honneur de vous certifier que le groupe CLAREBOUT s'engage à prendre à sa charge tous les frais inhérents à la procédure administrative d'instruction (commissaire enquêteur, publications, taxe unique, etc.) relative au dossier qui a été déposé sous la référence citée en objet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre haute considération.

A Neuve-Eglise, le 8/7/2019

Jan Clarebout  
Administrateur Délégué

